

# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DU 14 NOVEMBRE 2015

Le 14 novembre 2015, à 14h30, dans la salle polyvalente de BAALONS, s'est tenue l'Assemblée Constitutive de l'association France-Louisiane Franco-Américanie/Champagne-Ardenne.

Sur 26 adhérents, étaient présents Francine BERTRAND, Francine DASNOIS, Jacqueline DROUART, Caroline DRUART, Colette DUFEUX, Monique LAFOUGE, Jocelyne VADORIN, André DROUART, Claude DUFEUX, Pascal NIHOTTE, François SQUEVIN, Jacques VADORIN soit 12 adhérents, 9 se sont fait représenter par le biais des pouvoirs mis à leur disposition. A noter également la présence de Hugues MAHIEU, Conseiller Départemental.

Claude DUFEUX, qui a convoqué l'assemblée générale, est désigné comme président de la séance et Caroline DRUART comme secrétaire de séance.

Rappel de l'Ordre du jour :

- Présentation et objet de l'association
- Adoption du nom et du siège social de l'association
- Présentation, discussion et adoption des statuts
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Etat des actes passés pour le compte de l'association en formation
- Questions diverses

Après avoir présenté l'objet de l'association, Claude DUFEUX a soumis aux adhérents présents les statuts comportant 11 articles (dont l'article 1 précisant le nom de l'association et son siège social) qui ont tous été adoptés intégralement et à l'unanimité, mises à part les quelques modifications suivantes :

- Article 8 : « Un contrôleur aux comptes... » au lieu de « commissaire »
- Article 11 : « Les fonds disponibles résultant du bilan financier seront attribués par l'Assemblée Générale de dissolution soit à l'Association Nationale France-Louisiane Franco Américanie à Paris soit à des œuvres soit à des associations officiellement agréées. », les mots soulignés étant à ajouter.

Il a été convenu que les termes des statuts seraient ainsi modifiés avant d'être envoyés en Préfecture.

Le vote anonyme des membres du Conseil d'Administration a ensuite eu lieu et a été dépouillé par Hugues MAHIEU. Les résultats ont été les suivants :

- Francine DASNOIS : 20 oui, 1 non
- Caroline DRUART : 21 oui
- Arnaud DUFEUX : 21 oui
- Claude DUFEUX : 21 oui
- Colette DUFEUX : 21 oui
- Monique LAFOUGE : 21 oui
- Jocelyn VADORIN : 20 oui, 1 abstention

L'état de ce vote a ensuite été visualisé par l'ensemble des adhérents présents et contresignés par 4 personnes.

Claude DUFEUX a ensuite soumis aux adhérents présents, justificatifs à l'appui, l'état des frais avancés par lui-même pour l'association pour un montant de 31,50 € qui a été approuvé et contresigné par 3 personnes.

La trésorerie de l'association pourrait bénéficier du retour des cotisations de ses adhérents à hauteur de 20 à 25 % par l'Association Nationale France-Louisiane.

Claude DUFEUX fournit qqs explications

D'autre part, il a été discuté du sort du solde financier de l'ancienne association (constitué notamment des dons faits pour l'entretien de la chapelle). L'association bénéficiera sûrement de ce solde mais celui-ci doit, dans un premier temps, servir à honorer les dettes de l'ancienne association (protection du vitrail de la chapelle notamment) et doit a priori ne servir qu'à l'entretien de la chapelle.

Certains adhérents ont mis en avant le fait que la première mission de l'association serait de négocier avec le propriétaire du terrain, où se trouve la chapelle Sainte-Anne, une servitude sur la chapelle et son accès.

Le projet de la plantation de trois arbres (un cyprès chauve de Louisiane, un séquoia et un tulipier de Virginie) ainsi que la pose de bancs publics sur le site de la chapelle ont été mentionnés, ainsi que la possibilité de la restauration de la source.

Différents points concernant le voyage en Louisiane d'octobre 2016 ont été également abordés, à savoir :

- Le fait que seules deux agences de voyage sont désormais retenues en tant qu'organisatrices : HAVAS et AMERICA FOREVER (située à Paris), avec une préférence pour HAVAS qui semble plus réactif et qui a l'avantage d'être locale.
- Le coût de la confection de 12 calicots, représentant les trois villages (Baâlons, Les Alleux et Vendresse) et la région, se portant entre 1 200,00 et 1 500,00 €. Claude DUFEUX a fait comprendre qu'un tel coût n'était pas envisageable et a demandé aux personnes en charge du projet (François SQUEVIN, Jacques et Jocelyne VADORIN) de tenter d'en faire baisser le montant. François SQUEVIN a alors soumis l'idée qu'un tel projet était subventionnable et que les maires des communes concernées ne seraient sans doute pas contre une large participation voire un financement total. Il a été convenu d'obtenir plusieurs devis pour la prochaine réunion afin de pouvoir constituer le dossier de demande de subvention.
- Le projet de nappe d'autel est toujours à l'étude. François SQUEVIN, Jacques et Jocelyne VADORIN s'en occupent.
- La venue d'un membre du clergé est toujours en attente des autorités ecclésiastiques, François SQUEVIN a indiqué clairement que les moyens financiers nécessaires à un tel voyage sont compliqués à obtenir.

L'assemblée Constitutive a pris fin sur l'élection, par les membres du Conseil d'Administration, des membres du Bureau, à savoir l'élection à l'unanimité de :

- Claude DUFEUX à la présidence de l'association
- Jocelyne VADORIN à la vice-présidence
- Colette DUFEUX au secrétariat
- Caroline DRUART à la trésorerie

La prochaine réunion a été fixée au mercredi 02/12/2015 à 17h30 dans la salle polyvalente de BAALONS.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

C. DRUART

C. DUFEUX